

Revue de presse hebdo 022

DU VENDREDI, 8 AVRIL 2016

La semaine du 4 au 10 avril 2016 a été marquée dans la presse au Togo par les échos du printemps de la coopération Togo-Allemagne, les échauffourées à Mango, la libération de l'ambassadeur Kodjo Menan après 14 jours d'interrogation à la Direction Centrale de la Police Judiciaire, la sanction contre le prêtre vodou Nii Mantchè, une source de violence en perspective, et enfin la distinction d'Edem Kodjo pour son ouvrage « Et demain l'Afrique ».

Pour en parler, nous avons parcouru quelques journaux de la semaine.

La coopération Togo-Allemagne renforcée avec le printemps de la coopération

Sous la dénomination 'printemps de la coopération germano-togolaise', le Togo organise du 4 au 6 avril 2016, des rencontres pour revisiter la coopération germano-togolaise, pour plus de dynamisme d'efficacité.

Pourquoi un printemps de la coopération ? « Le printemps est une saison d'espoir. C'est dans cette perspective que se situe la reprise de la coopération germano-togolaise », écrit **La dépêche** n°816 du 6 avril 2016. **Nouvelle opinion** n°477 du 4 avril 2016 saisit l'occasion pour faire le point de la présence allemande au Togo et annonce que les prochaines négociations intergouvernementales sur la coopération au développement entre la République togolaise et la République Fédérale d'Allemagne auront lieu cette année en Allemagne. « Une opportunité pour les dirigeants d'entreprises togolaises, écrit **Golfe infos** n°1089 du 4 avril 2016, de rencontrer des partenaires allemands, pour échanger des informations clés sur le développement de leurs entreprises. » « Au regard des nombreuses années d'hibernation, tout ne se fera pas comme sur des roulettes mais il faut user de tact pour ce come-back du Togo qui s'annonce foudroyant et incisif », note **Courrier de la République** n°431 du 4 avril 2016. « Un nouveau cap dans la coopération entre le Togo et l'Allemagne », s'exclame **Togo-Presse** n°9762 du 5 avril 2016 qui rend compte du déroulement du printemps de la coopération germano-togolaise à travers différentes manifestations dans les locaux du ministère des Affaires étrangères et de la coopération à Lomé. « Ce forum, indique **Vision d'Afrique** n°51 du 6 avril 2016, offrira une occasion inédite de rencontres, de découvertes, d'expositions et d'initiatives novatrices dédiées à la création de synergies entre les décideurs économiques et les autres acteurs du développement. » Rapportant les propos du ministre Robert Dussey des affaires étrangères et de la coopération, **Le perroquet** n°328 du 7 avril 2016 espère que ce printemps de la coopération germano-togolaise contribuera énormément au développement intégral du Togo. « C'est une opportunité pour rapprocher les hommes d'affaires des deux nations, d'une part, et inciter les investisseurs allemands à investir au Togo, d'autre part », rappelle **Le changement** n°501 du 7 avril 2016. « Le printemps de la coopération germano-togolaise, écrit **La lanterne** n°267 du 7 mars 2016, est une vitrine pour le secteur public et attend des résultats ambitieux traduisant l'intérêt stratégique de la rencontre. »

Forum de la semaine n°2097 du 6 avril 2016 et **Le messager** n°481 du 7 avril 2016 projettent leurs phares sur la présence du vice-président du Bundestag Johannes Singhammer qui souligne la volonté du Parlement allemand et du gouvernement fédéral de forger un avenir commun avec le Togo. Pour le dernier journal, il s'agit d'un « véritable come-back », après 20 ans de rupture de la coopération entre le Togo et l'Union Européenne. Comme illustration, **Le libéral** n°248 du 6 avril 2016 jette un regard sur la coopération allemande au service du développement au Togo et regrette les plaintes des jeunes de l'ANC. **Togo-Presse** n°9763 du 6 avril 2016 revient sur la réception organisée à la résidence de l'ambassadeur d'Allemagne au Togo dans le cadre de cette rencontre d'échanges entre Allemands et Togolais.

Les militants de l'ANC ne partagent pas cette opinion. Pour se faire entendre, ils ont annoncé un sit-in ce 4 avril devant l'ambassade d'Allemagne au Togo pour tirer la sonnette d'alarme. « Nous ne sommes pas contre cette coopération que nous voulons gagnant-gagnant et que les Togolais aussi bénéficient de cette coopération », dit Jean Eklou, président de la Jeunesse de l'ANC lors d'une conférence de presse le jeudi 31 mars, propos repris par **Le correcteur** n°687 du 4 avril 2016. « Dans un courrier daté du 31 mars dernier, le ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des Collectivités locales, rappelle **L'alternative** n°512 du 5 avril 2016, a notifié aux initiateurs du sit-in l'interdiction de la manifestation, arguant que les relations entre le Togo et un Etat étranger ne concernent les partis politiques. » Et pourtant. « La manifestation des jeunes de l'ANC dispersée à coups de grenades lacrymogènes », titre **Liberté** n°2167 du 5 avril 2016 qui rapporte l'ambiance qui a prévalu devant les locaux de la représentation diplomatique. « Une manifestation interdite des jeunes de l'ANC réprimée à coups de grenades lacrymogènes », indique à son tour **Forum de la semaine** n°2069 du 5 avril 2016. Sous le titre « Protestation de l'ANC devant l'ambassade d'Allemagne : des tirs de gaz lacrymogènes ont accueilli les militants », **La dépêche** n°816 du 6 avril 2016 indique que le gouvernement a considéré cette démarche des jeunes de l'ANC comme un sabotage. Selon **Le perroquet** n°328 du 7 avril 2016, la protestation de l'ANC devant l'ambassade d'Allemagne n'est rien d'autre que « les éternelles comédies de la bande à Jean-Pierre Fabre. » « L'ANC fait de cette visite sa rentrée politique en organisant des troubles à l'ordre public », s'exclame **Chronique** n°377 du 7 avril 2016.

Malgré ces quelques couacs, c'est la satisfaction quant à l'organisation de ce printemps de la coopération germano-togolaise. « Le Togo et l'Allemagne s'ouvrent de nouvelles opportunités économiques », titre **Togo-Presse** n°9764 du 7 avril 2016. Le même journal rend compte de la cérémonie de remise d'insignes honorifiques à cinq personnalités allemandes. « C'est une opération de haute volée », s'exclame **Togomatin** n°78 du 7 avril 2016 qui fait le point des retombées de la coopération entre l'Allemagne et le Togo. Après la reprise de la coopération pour **Golfe infos** n°1090 du 8 avril 2016, « c'est l'heure de la relance. » Même son de cloche dans les colonnes de **L'éveil de la nation** n°443 du 8 avril 2016 qui salue les raisons du 'come back' de l'Allemagne pour une nouvelle ère de coopération avec le Togo. Selon **Le canard indépendant** n°547 du 8 avril 2016, la « coopération germano-togolaise est sur la voie de la redynamisation. » « De bonnes perspectives pour la reprise des investissements allemands au Togo », titre **Togo-Presse** n°9765 du 8 avril 2016

Mango : encore des échauffourées

Des manifestations de rue, le 1^{er} avril, occasionnent des échauffourées consécutives à l'interpellation par la gendarmerie de deux individus suite à la plainte de parents d'élèves dans le cadre des préparatifs du 56^{ème} anniversaire de l'indépendance du Togo.

Golfe infos n°1089 du 4 avril 2016 reprend une dépêche de l'agence **Afreepress** sous le titre « Manifestation de rue : de nouvelles échauffourées à Mango. » « Deux policiers et un gendarme blessés par les manifestants, le drapeau emporté », rapporte **Forum de la semaine** n°2095 du 4 avril 2016. « Arrestation de deux enseignants, des échauffourées et des blessés, Mango, la ville martyre par excellence de la gouvernance Faure Gnassingbé », lit-on dans les colonnes de **Liberté** n°2166 du 4 avril 2016. « Illustration macabre et maladroite de la gestion post-crise à Mango à nouveau martyrisé : le Commandant-Préfet Ouadja fait arrêter 2 enseignants », s'exclame **Le correcteur** n°687 du 4 avril 2016. « Le ministre Yark condamne ces actes et rassure », indique **Nouvelle opinion** n°477 du 4 avril 2016. Sous le titre « Yark Damehame et vérités contre vérités », **L'alternative** n°512 du 5 avril 2016 pense qu'il faut dire que cela commence par faire trop et que les propos d'un ministre qui a en charge la sécurité d'un pays puissent susciter autant de doute dans l'opinion. » **Liberté** n°2169 du 7 avril 2016 et **L'alternative** n°513 du 8 avril 2016 publient une déclaration de l'Association des Victimes de Tortures au Togo (ASVITO) qui dénonce les atteintes à la liberté d'expression et d'opinion suite à la répression des manifestations à Mango, le 1^{er} avril, et à Lomé le 4 avril. L'ASVITO appelle le gouvernement à ne pas se servir de prétextes pour interdire les manifestations, mais de « tenir compte des conclusions de la mission de recherche de l'ONG Amnesty-International à Mango, histoire de corriger les multiples violations observées dans le maintien d'ordre. » Autre appel, celui de Thomas

N'soukpoé, président du Bloc d'action pour le changement (BAC) qui invite le président Faure Gnassingbé à intervenir en se rendant sur les lieux et à parler à la population. L'information est à découvrir dans **Togomatin** n°78 du 7 avril 2016.

L'alternative n°513 du 8 avril 2016 laisse la parole au directeur du lycée de Mango qui raconte le calvaire vécu dans les bureaux du préfet. Sous le titre « Violences permanentes à Mango : l'Oti à nouveau le fief des répressions », **Le perroquet** n°328 du 7 avril 2016 revient sur le film des événements, les réactions des acteurs de l'Association OTI-Ad, et celles de la CDPA. Le même journal publie les échanges que l'Agence **Afreepress** a eus avec le Col Yark Damehame qui s'explique sur les récents événements de Mango.

L'ambassadeur Kodjo Menan libéré

Après 14 jours de détention à la Direction Centrale de la Police Judiciaire, l'ancien ambassadeur du Togo à New York a été libéré le 5 avril dernier par le juge du 2^{ème} cabinet d'instruction. Aucune information n'a filtrée de cette libération très peu commentée dans la presse.

« Curieuse libération de Kodjo Menan, Robert Dussey accusé de conspiration », titre **Le perroquet** n°328 du 7 avril 2016. Selon l'hebdomadaire, « il se raconte que le malheur de Kodjo Menan serait lié à la seule volonté de Robert Dussey décidé de se passer d'un collaborateur devenu encombrant. » « Une affaire délicate, que certains observateurs traitent de purement judiciaire, écrit **Golfe infos** n°1090 du 8 avril 2016, mais en qui d'autres voient, plutôt une opération anticorruption, décidée au sommet de l'Etat, et qui serait destinée à redorer le blason du pays. »

Pays gè : sanction contre Nii Mantchè

Des chefs traditionnels et des prêtres Hounon de l'espace Gè regroupés autour du roi traditionnel du peuple guin, Gè Fiogan Sédégbé Foli-Bébé XV, ont lors d'un point de presse condamné les dérives du prêtre traditionnel Aminou Ayayi alias « Nii Mantchè » relatives à la spiritualité du peuple guin, le mardi 5 avril à Glidji.

« Lors de ce rendez-vous avec la presse, Gè Fiogan Sédégbé Foli-Bébé XV, Togbé Ahuawoto Savado Zankli Lawson VIII et plusieurs autres chefs de village et de cantons, des prêtres traditionnels et des chefs de clans ou de familles ont crié leur ras-le-bol face aux dérives de ce prêtre traditionnel qui bafoue les règles de cohésion, de solidarité et d'humilité dévolues aux prêtres officiant dans la forêt sacrée d'Avé-Gbatsoumé », indique une dépêche de l'**ATOP** du 6 avril 2016. Par ailleurs, précise la même dépêche, ces autorités relancent le problème de la nécessité de fermer le couvent Lankpan d'Agbodrafo tout en suggérant aux chefs de clan « La » d'Agbodrafo de désigner un nouveau prêtre du couvent Lankpan en conformité avec les us et coutumes puis insistent sur la décision de déchéance par Gè Fiogan du prêtre Nii Séwa Agbotoklo et de sa prêtresse Tassinon Lamlé Agbodjan. La même information est à découvrir dans **Forum de la semaine** n°2097 du 6 avril 2016 sous le titre « Prise de la pierre sacrée en pays Guin : Rois et chefs cantons de l'espace Gè font le ménage. Nii Mantchè et Nii Séwa déchus de leurs titres et attributs » ; **Liberté** n°2168 du 6 avril 2016 sous le titre « Prise de la pierre sacrée à Aného : le prêtre Nii Mantchè exclu de toutes activités liées aux divinités Guin. » ; **Togomatin** n°78 du 7 avril 2016 sous le titre « Divinités Gè : Nii Mantchè déchu, appel à la fraternité à Agbodrafo ». **Le perroquet** n°328 du 7 avril 2016 publie les propos de Nii Mantchè pour qui cette décision est nulle et de nul effet. Il s'agirait d'une affaire de règlement de compte. Apparemment l'issue de cette affaire est incertaine à entendre les propos de Nii Mantchè qui reste ferme et menaçant : « je prendrai et je continuerai de prendre la pierre sacrée à moins qu'on me coupe la tête. Je crains un regain de violence mais que faire ? » Un bon spectacle en perspective lors de la prise de

Edem Kodjo distingué pour son ouvrage « Et demain l'Afrique »

Le 31 mars dernier, M. Edem Kodjo remporte le Prix Turgot de la Francophonie pour le compte de la 29^{ème} édition de ce prix pour son œuvre 'Et demain l'Afrique' publiée en 1985 et rééditée en 2015. C'était en présence de deux anciens Premiers ministres d'Edem Kodjo et Agbeyome Kodjo et de l'ambassadeur du Togo en France Calixte Madjoulba.

Forum de la semaine n°2095 du 4 avril 2016 rappelle la vocation du prix Turgot qui vise à « encourager les auteurs, de favoriser la recherche fondamentale et appliquée dans ces domaines, la pédagogie, principalement en économie financière et de promouvoir les jeunes talents, économistes, auteurs et chercheurs. » « Le sacre d'Edem Kodjo fait l'honneur du Togo au niveau international car à travers son actif qui demeure toujours positif, on constate qu'il nourrit une vision pour tout ce qui concerne le développement de l'Afrique », s'exclame **Nouvelle opinion** n°477 du 4 avril 2016. « C'est la nième distinction pour l'ancien Secrétaire Général de la défunte OUA et présenté comme l'un des rares panafricanistes de sa trempe encore en activité », écrit **L'alternative** n°512 du 5 avril 2016 sous le titre « 'Et demain l'Afrique' d'Edem Kodjo reçoit une nouvelle distinction à Paris ». « L'ouvrage a séduit le jury de la 29^{ème} édition de ce prix, tant la problématique développée reste d'actualité », note **Chronique de la semaine** n°377 du 7 avril 2016.

Voilà pour l'essentiel et bonne réception, car ainsi va la presse togolaise qui vous invite à méditer ce proverbe massai du Kenya : **“ Celui qui se lève tard ne voit pas le lézard en train de se brosser les dents. ”**

Lomé, le 8 avril 2016

L'expert national

Amévi DABLA